



## **Une année discrète, mais très active et productive**

### **Rapport des activités de la**

### **FONDATION MAISON DE L'APHASIE (FMA)**

**2021-2022**

#### ***La gouvernance***

Le président, Sylvain Chartier, membre du conseil d'administration de la Fondation Maison de l'aphasie (FMA) depuis sa création, en a quitté la présidence en janvier 2022 pour des raisons de santé, au grand regret des administrateurs. C'est la vice-présidente, Guylaine Le Dorze qui a assumé l'intérim. Le CA a tenu quatre réunions au cours de l'année.

Un comité composé de Sylvain Chartier, remplacé par Guylaine Le Dorze en janvier, de Christiane Gélinas et de Louise Bourbonnais a poursuivi l'élaboration des politiques de la FMA. Les membres du CA ont eu l'occasion de les étudier, d'en proposer des modifications et de faire connaître leurs points de vue lors d'un CA spécial. Par la suite, les codes d'éthique et de déontologie, ainsi que la *Politique d'acceptation des dons* ont été entérinés par le conseil d'administration.

Au cours du travail d'élaboration des politiques, les libellés du contexte et de la mission de la FMA ont dû être précisés ; ils se présentent désormais comme suit :

#### ***I - CONTEXTE ET MISSION***

La Fondation Maison de l'aphasie est constituée en corporation sans but lucratif conformément à la partie III de la Loi sur les compagnies (L.Q., c. C-38). Elle est un organisme de bienfaisance reconnu et enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada où elle est répertoriée comme une fondation publique. La Fondation Maison de l'aphasie (ci-après nommée la « FMA ») a pour mission de soutenir financièrement l'Association québécoise des

personnes aphasiques (ci-après nommée l’«AQPA ») en vue de favoriser la participation sociale des personnes aphasiques.

Dans la réalisation de sa mission, la FMA :

1. Par des campagnes de souscription ou autre mode de collecte de fonds, sollicite et reçoit des dons, des legs ou tout autre type de contribution, notamment en argent, en valeurs mobilières ou en biens immobiliers, et administre ces avoirs en vue de les faire fructifier ;
2. Distribue des fonds pour soutenir les activités et les services essentiels dispensés par l’AQPA, notamment lorsqu’ils ne sont pas financés par des subventions gouvernementales ou autres ;
3. Contribue à l’établissement d’une « Maison de l’aphasie » appelée à accueillir et loger, dans des appartements à loyers abordables, des personnes aphasiques et leurs proches de la région de Montréal et de participer au financement des services qui y seront dispensés ;
4. Ce faisant, soutient les activités promouvant la participation sociale des personnes aphasiques et leurs proches, dans la société québécoise.

Au terme de neuf années de fonctionnement, il devenait impératif de revoir les règlements généraux de la FMA. Aussi, un comité de réflexion sur les représentations réciproques aux conseils d’administration des deux organismes a été mis en place.

### ***La sollicitation : on se souvient***

En raison du confinement restreignant toute activité sociale, seuls deux publipostages ont été effectués auprès des donateurs, en mai et en novembre. On constate d’année en année la fidélité d’un bon nombre de donateurs, soit 75 personnes et deux compagnies sur 122 donateurs, ou 63%.

### ***La visibilité : la lumière et l’ombre***

Comme par les années passées la FMA a contribué activement à la visibilité de l’AQPA avec la prise en charge de plusieurs activités de communication, et plus particulièrement en cette année du 40<sup>e</sup> anniversaire de l’AQPA où la synergie entre l’Association et la Fondation a trouvé un terrain d’application fertile et inédit.

En lumière, cinq livraisons électroniques d’*Espace-Aphasie* ont témoigné de l’impact de l’AQPA sur les personnes qui s’y impliquent depuis longtemps. Près de 3000 abonnés ont été informés des activités et initiatives nouvelles de l’AQPA. La générosité a suivi tout au long de l’année.

En pénombre, pour poser la candidature de l’AQPA et de la FMA en réponse à l’appel de l’école de design de l’Université Laval pour des projets d’études de l’image de marque par une classe terminale, L. Bourbonnais a réalisé la vidéo demandée aux candidats. Accompagnée des

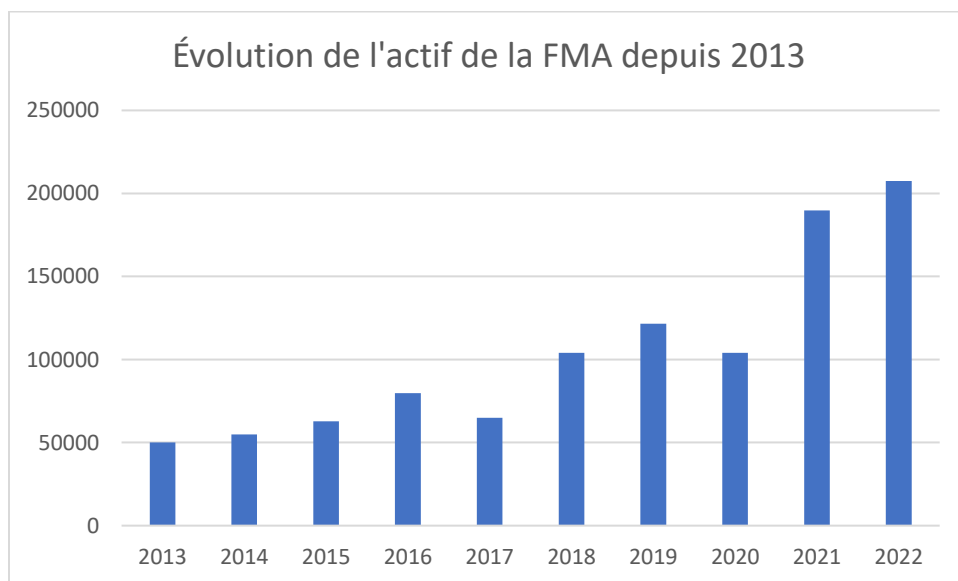
documents requis, celle-ci a conquis l'intérêt des étudiants dont les travaux fort élaborés et de qualité professionnelle pourraient éventuellement accompagner toute réflexion que voudrait faire l'AQPA et la FMA sur leur image de marque.

Dans l'ombre, du travail en comités pour mettre en lumière le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'AQPA, une occasion de rayonnement incontournable. Suivant l'invitation de l'administratrice Michelyne Hubert, des chercheuses spécialistes de l'aphasie, ont accepté de faire connaître leurs travaux au public directement concerné, soit les personnes aphasiques et leurs proches, et les intervenants. L'AQPA et la FMA ont soutenu leur demande. Une subvention du Conseil de recherche en sciences humaines a été obtenue par les deux chercheuses chargées du projet intitulé '*Mots croisés*' pour l'organisation de quatre rencontres en présence ou virtuelles. Le bureau de la FMA est mis à la disposition du coordonnateur et la directrice générale, L. Bourbonnais, collabore avec l'équipe des *Mots croisés* aux communications entourant chaque rencontre.

Elle participe activement au comité du 40<sup>e</sup> pour l'organisation d'un spectacle en novembre 2022, qui réunira sur scène le Chœur de l'aphasie et le Théâtre aphasique, et en a écrit la trame narrative, toujours bénévolement.

### **Les finances**

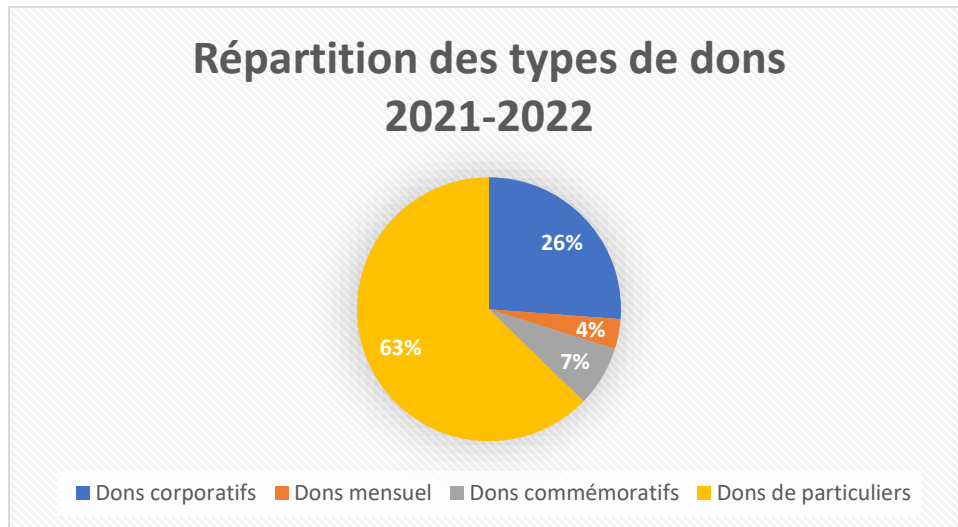
Les revenus, bien qu'inférieurs à ceux de l'an dernier, ont permis d'ajouter 18 404\$ à l'actif en raison de charges moins importantes. La plus grande partie des charges est versée à l'AQPA en contingent, dédommagement des frais de loyer ou d'impression, ou comme contribution aux honoraires de la cheffe de chœur. Le contingent a servi à créer un fonds de dépannage destiné à la clientèle à l'AQPA.



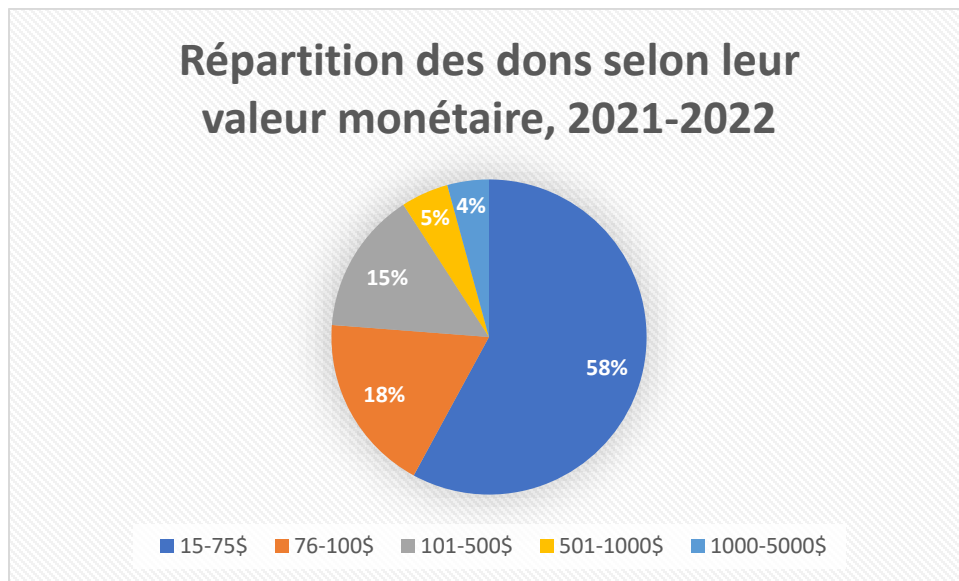
### *La Fondation du Grand Montréal*

Le Conseil d’administration a résolu d’ouvrir un fonds Maison de l’aphasie à la Fondation du Grand Montréal (FGM). Cette décision a été précédée de trois rencontres avec les gestionnaires de la FGM au terme desquelles le Conseil d’administration a été convaincu du bien-fondé de confier ses avoirs à un gestionnaire expérimenté, dont les valeurs correspondent à celles de la FMA, et dont les rendements sont supérieurs aux placements actuels, l’objectif de la fondation étant de capitaliser et de faire grossir son fonds, question de générer des revenus pour verser des subventions. Un montant initial de 25 mille dollars (25 000\$) a été investi en au Fonds d’investissement de la Fondation du Grand Montréal (FIFGM). Des comptes rendus trimestriels seront fournis par la FGM. D’autres montants suivront, réservant les liquidités nécessaires à la gestion administrative.

### *Les dons*



Trois dons corporatifs d’une valeur totale de 7 750\$ ont contribué à 26% des revenus. Ce sont toutefois les dons des particuliers faits à la suite de publipostages ou d’un décès qui cumulent 70% des dons pour un total de 20 742\$. Les dons mensuels (4%) proviennent de trois donateurs.

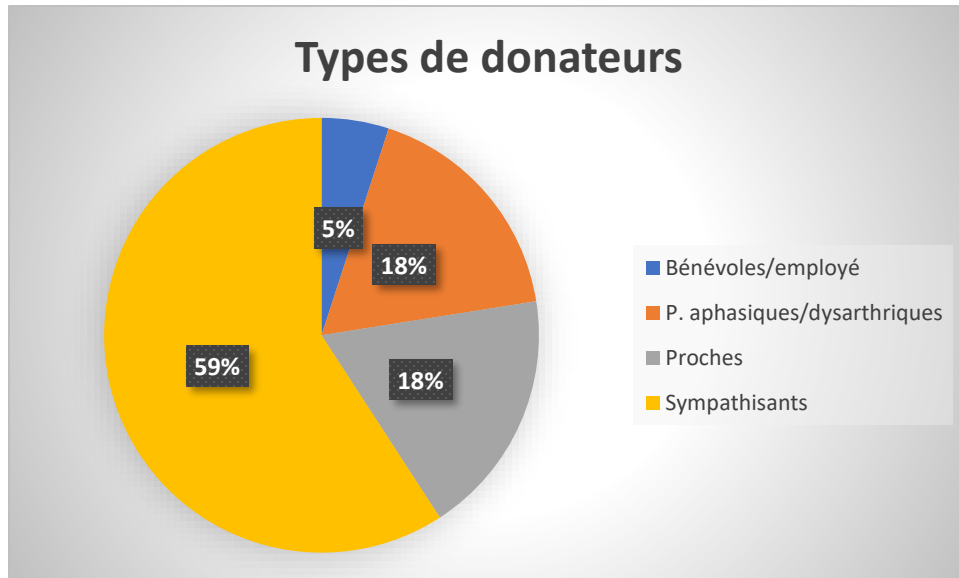


Les montants accueillis dans nos goussets varient de 15\$ à 5 000\$, la majorité, soit 76%, se situe entre 15\$ et 100\$.

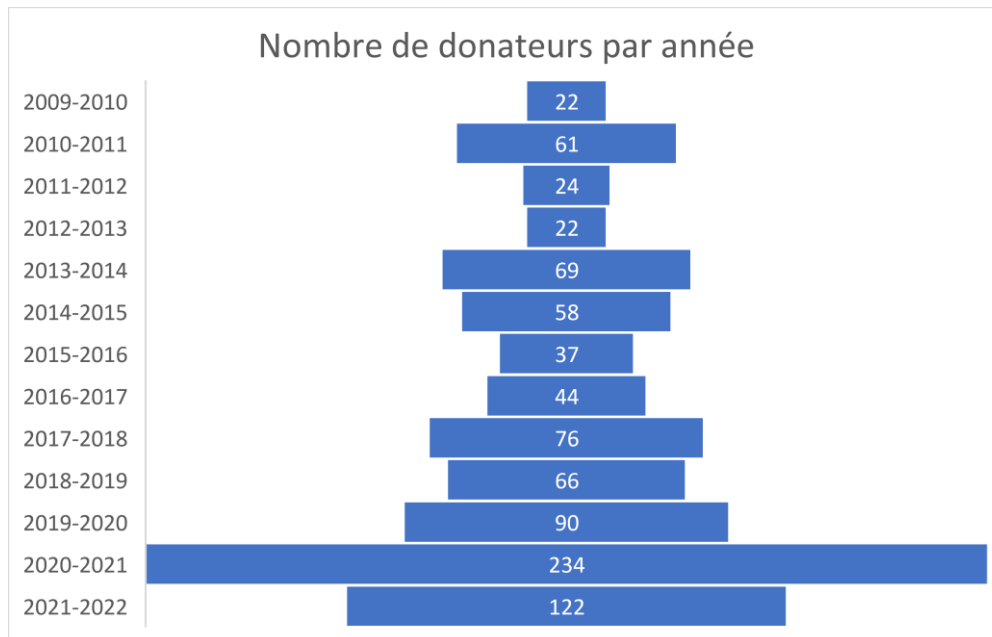
#### ***Les donateurs***

Les sympathisants comptent pour plus de la moitié des donateurs. Plusieurs furent ou sont toujours reliés à des personnes aphasiques et ont été fidélisés. Leur nombre fait ressortir l'importance des contacts personnels et de la sollicitation par publipostage qui maintiennent des liens. Sauf une personne, les bénévoles sont des membres des conseils d'administration. 20 personnes aphasiques ou dysarthriques recevant les services de l'AQPA, et 22 proches ont fait des dons, et une vingtaine ont fait plus d'un don dans l'année.

La plupart des donateurs proviennent de l'île de Montréal, 15 donateurs habitent la couronne nord ou sud de Montréal, 12 sont d'autres régions du Québec, 6 logent en Ontario, et un en Europe.



Le nombre de donateurs a diminué en regard de l'année 2020-21, réduction qu'on peut attribuer au départ du coordonnateur et à l'absence d'événements rassembleurs. Toutefois il est supérieur à l'année 2019-2020, qui précéda la pandémie. Bien que le nombre de donateurs ait varié suivant les effectifs de la FMA et les conditions sociales entourant ses initiatives, on observe que les activités suscitées par le coordonnateur ont permis de fidéliser une trentaine de nouveaux donateurs, en comparaison de 2019-20, et que le nombre de donateurs a doublé depuis 2010-2011.



### ***Les bénévoles***

Depuis sa création, la FMA compte sur un bassin de bénévoles qui ont donné cette année **592** heures, contribuant, selon leur compétence :

A la traduction des lettres et infolettres: Mahmoud Lardjane

Au publipostage : Denise Robillard

A la trésorerie : Mohamed Hocini, Christiane Gélinas

Au conseil d’administration : Sylvain Chartier, Hubert Fortin, Christiane Gélinas, Mohamed Hocini, Michelyne Hubert, Guylaine Le Dorze, Suzanne Généreux.

À toutes ces contributions, il faut ajouter le temps de la direction générale entièrement assumée bénévolement par Louise Bourbonnais pour un total de **664** heures.

### ***La Maison de l’aphasie : Convergence Griffintown***

Le projet de réunir dans un même lieu une trentaine de personnes aphasiques demeure parmi les objectifs de la fondation. Toutefois ce projet n’a guère avancé faute de financement, car la subvention Accès-Logis n’a pas été renouvelée depuis plusieurs années. Dans l’expectative d’un élan de solidarité en réponse aux besoins criants de logements sociaux de la part de la Ville de Montréal, la FMA garde espoir et maintient vivante sa liste de personnes intéressées.

### **Remerciements**

Au terme de neuf années, et malgré la pandémie qui empêche la tenue d’événements, la Fondation Maison de l’aphasie poursuit sa mission grâce à la confiance de ses donateurs et à la générosité de ses bénévoles. QUE TOUS SOIENT CHALEUREUSEMENT REMERCIÉS.

Guylaine Le Dorze, présidente

/lb

31-05-2022